

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Quels changements dans la situation économique des femmes après la mise en œuvre d'une politique de promotion de la femme en Afrique Subsaharienne ? : le cas du Niger

Mahamane IBRAHIMA

Département de Démographie, Université de Montréal

Introduction

En ce début du 21^{ème} siècle, l'image de la femme africaine n'est plus la même à cause de changements socioéconomiques et de la lutte des associations des femmes qui ont imposé la mise en œuvre des politiques de promotion de la femme dans presque tous les pays du monde. Au Niger, le début d'une réelle prise de conscience de ses droits par la femme a coïncidé avec la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1991. De manière générale, la politique de promotion de la femme mise en œuvre après 1991, devrait atteindre les objectifs suivants : améliorer les conditions socio-économiques et juridiques, promouvoir l'éducation et l'alphabétisation, valoriser la productivité économique de la femme (Dunbar et Djibo, 1992). Plus de dix (10) ans après, tous les discours indiquent que les conditions socioéconomiques des femmes se sont améliorées, que les discriminations envers elles sont réduites et qu'elles sont présentes dans la sphère administrative, politique, sociale et économique (United Nations, 2001). S'ils estiment que l'écart en hommes et femmes semble réduit en théorie, ces discours font rarement cas des différences qui existent entre les femmes elles-mêmes au niveau de leur participation économique.

L'objectif du présent article est un bilan de la mise en œuvre de la politique de promotion de la femme au Niger entre 1991 et 2001 en termes d'activité économique. Il consiste plus précisément à examiner les changements intervenus dans les niveaux d'activité et à mettre en exergue les déterminants du travail (hors du foyer) de la femme nigérienne.

Situation économique de la femme en Afrique Subsaharienne

La mise en œuvre de la politique de promotion de la femme en Afrique Subsaharienne se caractérise par des progrès sensibles dans plusieurs domaines tels que l'alphabétisation, l'élimination *théorique* de toutes formes de discriminations à l'égard de la femme, le développement des ONGs féminines, la présence de femmes dans les sphères de décision politique et le développement d'activités génératrices de revenu (Clignet, 1972 ; World Bank, 1998 ; Sow, 2000 ; United Nations, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; FeDDAF, 2004). Mais cela n'a pas encore permis d'atteindre totalement les objectifs poursuivis à savoir reconnaître la contribution économique, les droits et les statuts de la femme au sein du ménage car, si le nombre de femmes a accru fortement sur le marché du travail, il l'est en même temps que la pauvreté dans les ménages d'Afrique Subsaharienne (Nunez, 1989 ; Anker, 1994 ; Chari, 2000 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; Unifem, 2005).

Les études portant sur l'activité des femmes, montrent que son autonomie économique a augmenté tant en milieu urbain qu'en milieu rural, mais que divers facteurs influencent ce changement. Il s'agit généralement des caractéristiques individuelles (âge, éducation, statut matrimonial, nombre d'enfants vivants, région, milieu de résidence), familiales (sexe du chef de ménage, composition du ménage), économique (revenu du ménage) et contextuelles (ethnie, religion) (Fapohunda, 1983 ; Bagchi, 1998 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ;

Unifem, 2005). Sow (2000) rappelle d'ailleurs que la lutte pour la promotion économique de la femme se fait avec plus de difficultés dans les pays en développement à cause des facteurs familiaux, culturels, religieux et politiques qui restent toujours à la base des inégalités entre hommes et femmes et entre les femmes elles-mêmes.

Avec le développement de l'urbanisation, du secteur moderne et de la scolarisation de la jeune fille en Afrique Subsaharienne, la nature de l'activité économique féminine continue à opposer le milieu rural au milieu urbain. L'activité de la femme rurale est le plus souvent ramenée à l'agriculture et au travail domestique qui occupent tout son temps (Bisilliat, 1983 ; Fapohunda, 1983 ; Anker, 1994 ; World Bank, 1998 ; Unifem, 2005). Cette activité est hiérarchiquement répartie : les jeunes filles aident leurs mères, les femmes adultes s'occupent du bien-être de la famille, alors que les aînées effectuent des activités d'ordre social (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983). En milieu urbain par contre, l'activité féminine est caractérisée par le système moderne basé sur le salariat et la qualification (Bisilliat, 1983 ; Fapohunda, 1983 ; Chari, 2000 ; Sow, 2000). Dans ce milieu, la femme dispose personnellement du revenu de son travail, alors qu'en milieu rural, la quasi-totalité de la production est sous le contrôle exclusif du chef de famille (Dupire, 1960 ; Fapohunda, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Di Domenico, 1987 ; World Bank, 1998). Toutefois, certains auteurs estiment que la femme perdrait plus qu'elle ne gagne dans le système moderne. C'est le cas par exemple, dans la société moderne Songhay-Zarma du Niger où Bisilliat (1983) précise que les femmes « *will lose their own channels of appropriation which, albeit ritual and symbolic and unacknowledged in the male culture, permitted them to carry out their reproductive roles with dignity required for their roles as socialisers* » parce qu'elles sont effectivement « *rejected in the dominant economic mode and in decision-making, neglected in the sphere of education and training* » (p 106).

Les différences socioculturelles qui caractérisent l'Afrique Subsaharienne, à travers l'ethnie ou la religion, influencent aussi l'autonomie économique de la femme quel que soit son milieu de résidence. En effet, dans certaines sociétés, le travail de la femme adulte et mariée est plus contrôlé et limité (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Nunez, 1989 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; Adjamagbo et Antoine, 2004 ; Unifem, 2005). Ces auteurs y trouvent ici un effet négatif du mariage sur l'autonomie économique de la femme dont il réduit la liberté. Or Schwarz (1972) montre que la réduction de l'activité de la femme mariée n'est réelle que dans les sociétés où le mariage donne à la femme le droit d'être prise en charge totalement par le mari. En prenant l'exemple de certaines sociétés urbaines de la République Démocratique du Congo (Ex Zaïre), il conclut que le travail de la femme n'est rien d'autre qu'une nécessité pour corriger les problèmes matrimoniaux. Ce qui va dans le sens des affirmations de Di Domenico et al. (1987) qui parlent de pression sur la femme urbaine Yoruba (Nigeria) pour prendre en charge ses enfants et accumuler la richesse dans le but de prévenir un éventuel second mariage de son conjoint.

Ces effets relatifs de la situation matrimoniale peuvent donc dépendre de la situation économique du conjoint de la femme ou du ménage dans laquelle elle se retrouve. De ce fait, une femme qui vit dans un ménage aisé pourrait avoir moins de pression de travailler que celle qui vit dans un ménage plus pauvre. Mais ici la situation est plus compliquée que cela, car il est admis que la pauvreté a un effet négatif sur les chances de travailler d'une femme en réduisant ses capacités physiques et sa disponibilité (World Bank, 1999 ; Unifem, 2005).

Les autres facteurs qui influenceraient l'activité de la femme sont l'alphabétisation (Rexroat, 1990) et le nombre d'enfants (World Bank, 1998). Mais sur ce dernier point, Béguy (2004) a montré que la fécondité d'une femme n'influence pas son activité dans des villes comme Lomé. Même en Occident où cela semblait une évidence, Véron (1988) et Blanchet (1992) ont montré que l'activité et la fécondité des femmes sont interdépendantes en prenant l'exemple de la France. Par contre Schildkrout (1983) estime que le travail des enfants (même

non biologiques de la femme) dans le ménage permettrait à la femme d'exercer des activités en dehors du foyer.

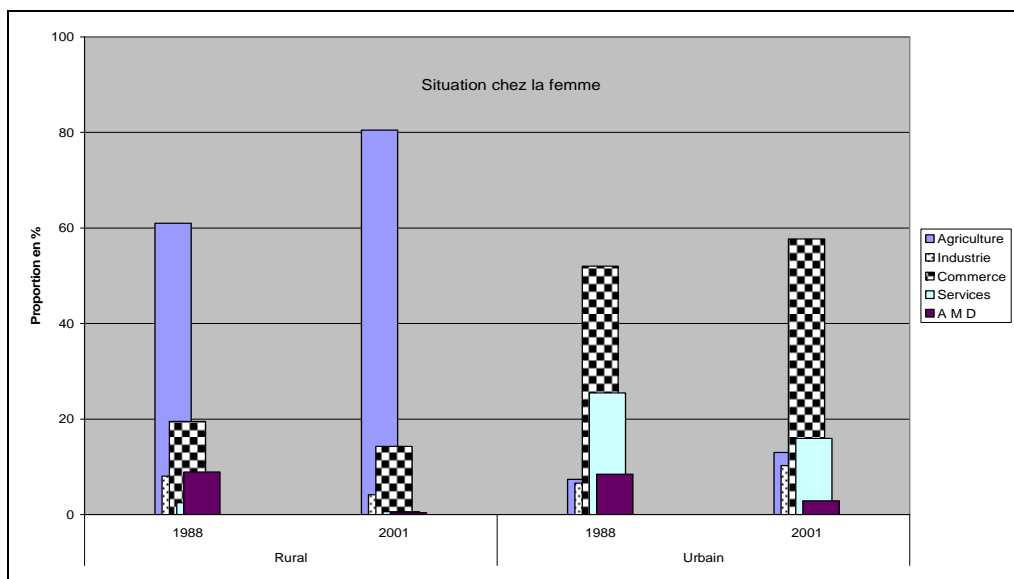
Contexte de l'étude

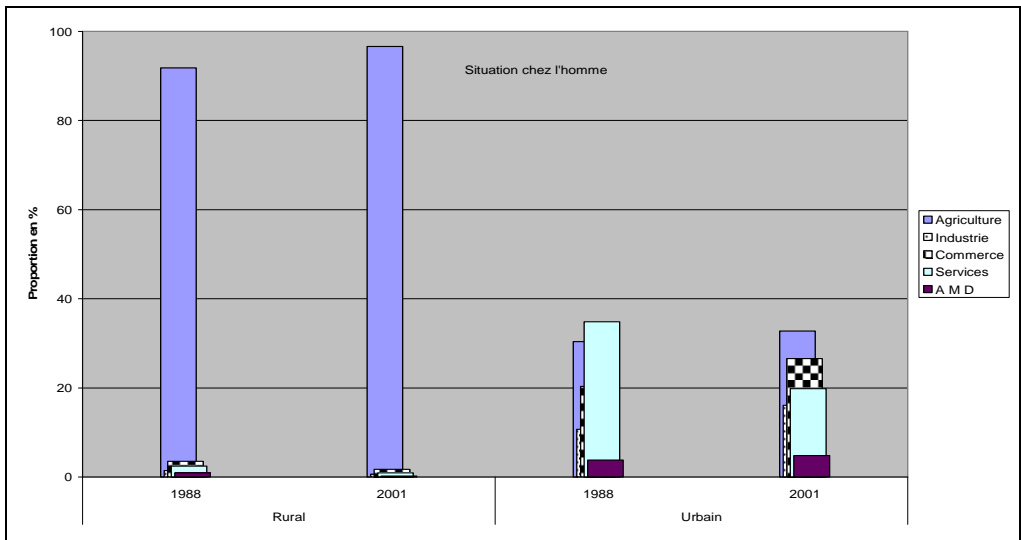
Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde et dont les deux-tiers du territoire sont désertiques. Avant la Conférence Nationale Souveraine de 1991, la situation familiale et sociale de la femme était caractérisée par son rôle de mère et d'épouse dans le respect des lois coutumières, religieuses et civiles jugées globalement peu avantageuses (Dunbar et Djibo, 1992). En 2001, on peut noter une forte participation de la femme à la vie politique et économique résultant des mécanismes mis en place dans le cadre de la politique de promotion de la femme (United Nations, 2001). Au plan économique, la plupart des activités féminines étaient effectuées sous le contrôle masculin et dans la sphère domestique (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Oppong, 1983). De nos jours, on compte de plus en plus de femmes instruites et travaillant en dehors du foyer, mais de manière plus informel que les hommes.

L'histoire économique du Niger peut être classée en trois périodes depuis la proclamation de l'indépendance en 1960. Une économie en construction, mais dominée par l'agriculture jusqu'en 1975. De 1975 à 1982, c'était la période faste avec le boom de l'uranium qui a pris une part importante dans le Produit National Brut du pays. Après 1982, la baisse des cours de l'uranium a entraîné le pays dans une crise permanente accentuée par les famines, les sécheresses cycliques et la mauvaise gouvernance. Comme résultat, depuis le début des années 2001, le Niger est toujours classé dernier de la planète selon l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD.

Les figures 1 et 2 décrivent en partie cette situation en présentant l'évolution des répartitions des femmes travailleuses selon la branche d'activités et la situation dans l'emploi.

FIGURE 1 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ENTRE 1988 ET 2001





L'une des conséquences des crises économiques est le fait que l'agriculture, supplantée un moment par l'uranium, reste la principale activité économique des nigériens, mais avec des différences en le milieu urbain et le milieu rural. La figure 1 montre, en effet, que presque tous les hommes ruraux travaillent dans l'agriculture. Par contre, la proportion des femmes travaillant dans ce secteur a augmenté d'environ 20 points en milieu rural et presque doublé en milieu urbain. En milieu urbain, c'est le petit commerce qui est la principale activité des femmes. Mais l'augmentation, entre 1988 et 2001, de la part des travailleuses dans l'agriculture serait le résultat de sa baisse dans les services.

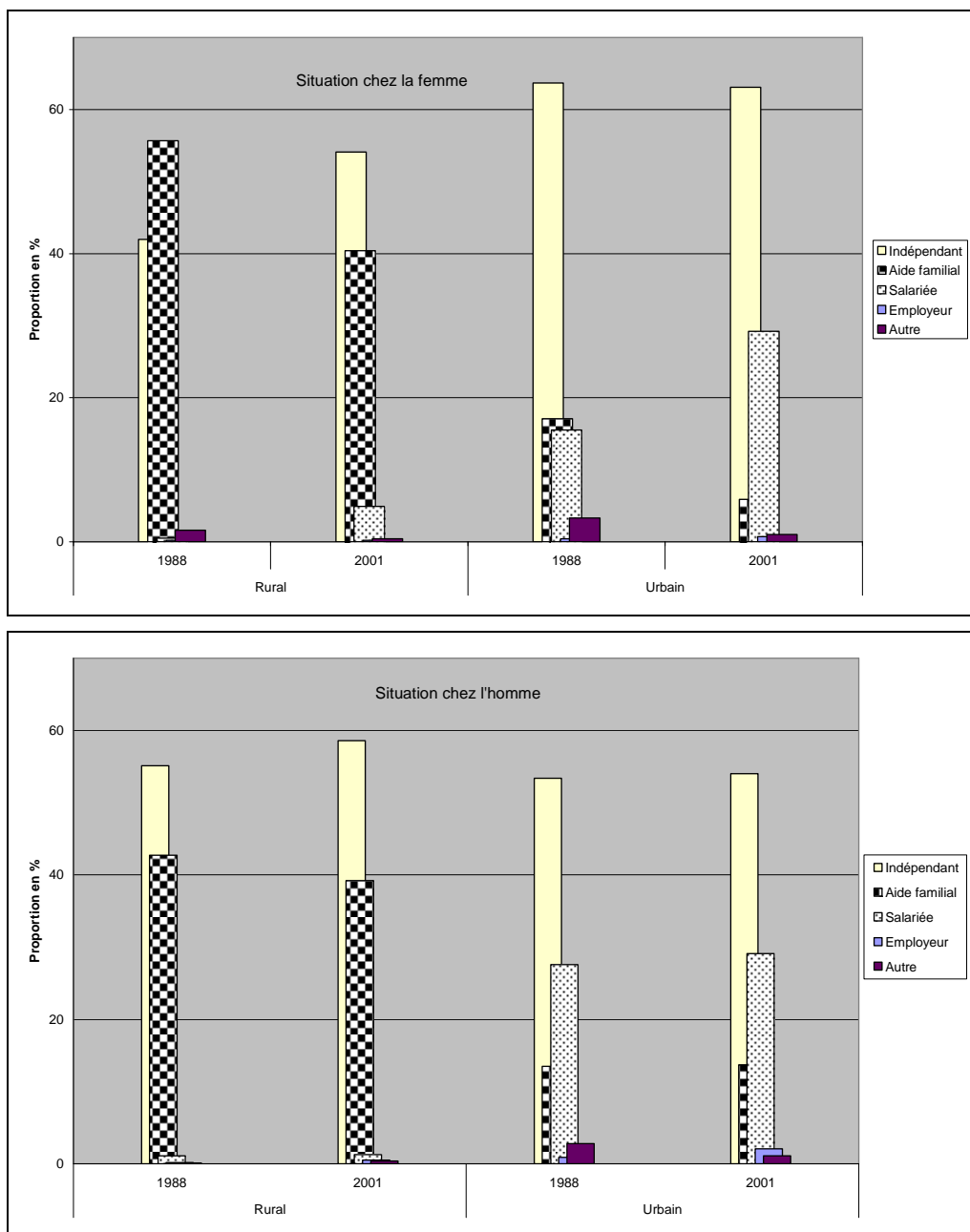
Ce retour des femmes à la terre pourrait être d'abord une conséquence de la politique du même nom prônée par le régime militaire de l'époque à partir de 1985 au début de la crise économique marquée par la baisse des cours de l'uranium, la sécheresse de 1984-1985 et le rapatriement de nombreux nigériens résidants au Nigeria voisin. La seconde raison serait le manque d'autres opportunités économiques qui se justifie par la baisse de la proportion des femmes travaillant dans le commerce entre 1988 et 2001 en milieu rural et sa stagnation en milieu urbain (Figure 1).

Cette situation montre en partie que la politique de promotion de la femme a aidé à garder l'esprit d'initiative qui n'est rien d'autre qu'un instinct de survie des femmes en milieu urbain. En milieu rural, le leitmotiv a été la valorisation des produits agricoles dont l'écoulement est rendu difficile par l'absence d'infrastructures adaptées.

L'insécurité économique, engendrée par cette crise économique, affecte particulièrement les statuts dans l'emploi des actifs nigériens (figure 2). La situation de l'homme n'a pas significativement varié quel que soit le milieu de résidence. La proportion des aides familiaux a baissé entre 1988 et 2001. Ce qui n'est pas le cas chez la femme. En milieu rural, il y a augmentation de la proportion des femmes travaillant comme indépendantes et une baisse de celle des aides familiales. En milieu urbain, par contre, la proportion d'aides familiales baisse, mais suivi par l'augmentation de celle des salariées. On peut voir, dans ce schéma, quelques points positifs de la mise en œuvre de la politique de promotion de la femme que sont l'indépendance dans l'activité de la femme, l'abandon du statut peu flatteur d'aide familiale et le développement du salariat.

La dégradation du tissu économique du pays aurait aussi entraîné une diversification des activités féminines en milieu urbain, avec une place de plus en plus importante au secteur informel (Unifem, 2005) comme l'indique la part des activités mal désignées (10% en 2001).

FIGURE 2 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI EN 1988 ET 2001



Il faut toutefois noter que la présence de plus en plus de femmes dans l'agriculture (autre fois réservée aux hommes) reste secondaire. En effet, malgré une relative indépendance qui fait qu'elles ne soient plus aides familiales dans la production familiale (contrôlée souvent par les hommes), elles ne disposent que d'un lopin de terre dont l'exploitation leur permet juste de satisfaire des besoins limités.

Ce contexte montre aussi que, malgré tout, la situation d'activité des hommes n'a pas varié entre 1988 et 2001 en terme de branches d'activité ou de situation dans l'emploi. Chez les femmes par contre, on observe des changements qui pourraient avoir diverses explications que tenterons de ressortir dans le présent travail.

Hypothèses

La première hypothèse qui soutient ce travail est l'amélioration de la condition socioéconomique des femmes caractérisée par l'augmentation de leur niveau d'activité sous l'effet de la politique de promotion de la femme au Niger.

En nous basant sur le modèle de Bagchi (1998), la seconde hypothèse soutient que le niveau d'activité de la femme au Niger varierait selon certaines caractéristiques socioculturelles, économiques et résidentielles. Avec la promotion de la femme qui briserait les obstacles culturels, les femmes mariées auront plus de chance de travailler hors de leurs foyers. Compte tenu des diversités ethniques et géographiques qui caractérisent le Niger, nous supposons que les chances pour une femme de travailler varieraient en fonction de son appartenance ethnique et régionale. Enfin, la dégradation économique des ménages pourrait encourager les femmes à travailler. Ainsi, on suppose que la femme vivant dans un ménage pauvre aurait plus de chance de travailler que celle qui habite un ménage aisé.

Données et Méthodes

Données

Les données longitudinales seraient plus appropriées pour observer les changements de la situation économique de la femme en fonction de certains changements sociaux (Kempeneers, 1992 ; Dial, 2001). À défaut de celles-ci, nous utiliserons les données des échantillons de 10% des recensements de 1988 et 2001 du Niger. Ce choix se justifie aussi par le fait que, dans la plupart des pays africains, le recensement est la seule source de données d'envergure nationale qui prenne en compte les informations sur l'activité féminine même si celles-ci sont recueillies en référence aux activités des hommes (Anker, 1994 ; Kempeneers, 1992). Dans le cas du Niger, ces deux opérations sont particulièrement importantes car la première a lieu trois ans avant la Conférence Nationale Souveraine de 1991 (qui marque le début actif du mouvement féministe nigérien), tandis que la seconde a lieu dix (10) ans après ces événements dans un climat de crise économique permanente.

Les variables

La variable dépendante est la propension à travailler qui prend les valeurs 1 si la femme travaille et 0 sinon. Selon les deux derniers recensements du Niger, une femme est considérée comme travailleuse (ou occupée) si elle déclare avoir exercée une activité économique au cours des six derniers mois précédant le recensement.

Les variables indépendantes sont : le statut matrimonial, le groupe ethnique, la région de résidence et le niveau de vie du ménage. Les variables de contrôle sont : l'âge, le statut familial, la structure du ménage, le sexe du chef de ménage et l'alphabétisation de la femme. Le statut familial est le lien de parenté avec le chef de ménage. La structure du ménage sera

déterminée par la présence d'un enfant de moins de 6 ans, d'un jeune de 6-17 ans ou d'un adulte de 18-54 ans dans le ménage.

Les trois dernières variables seront retenues uniquement pour le milieu urbain à cause d'un problème de faible effectif en milieu rural. En effet, il y a moins de 5% de femmes rurales qui sont alphabétisées, chef de ménage ou vivant dans un ménage dirigé par une femme.

Méthodes

La première partie sera une analyse descriptive de l'évolution du niveau d'activité de la femme selon certaines caractéristiques entre 1988 et 2001. Le second point comparera les facteurs qui influencent la probabilité de travailler de la femme nigérienne en 1988 et 2001. Compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante et mixte (dichotomique ou non) des variables indépendantes, l'estimation des modèles se fera à l'aide d'une régression logistique.

Les analyses se feront séparément pour les milieux urbain et rural parce que d'une part, la majorité des femmes de 10 ans et plus vivent en milieu rural (85% en 1988 et 2001), et, d'autre part, à cause de la différence dans la structure de l'activité précisée plus haut. Pour éviter le biais de l'alphabétisation des femmes étrangères, nous les avons exclues de notre analyse pour ne garder que les nigériennes.

L'analyse explicative se fera à l'aide de trois modèles pour chaque année quel que soit le milieu de résidence présentés tous dans le tableau 1 (la partie A concerne le milieu rural et B, le milieu urbain). Les modèles M_0 (colonnes 2 et 5) donnent une idée des effets bruts du statut matrimonial, de l'ethnie, de la région de résidence et du niveau de vie du ménage sur la propension à travailler d'une femme nigérienne. Les modèles M_1 (colonnes 3 et 6) rendent compte des effets nets de chaque variable explicative en présence des autres et des variables de contrôle retenues. Enfin, les modèles M_2 (colonnes 4 et 7) déterminent les variations des effets en tenant compte de certaines interactions. Nous retiendrons les interactions significatives dans le tableau de résultats de la régression.

Résultats

Niveau d'activité des femmes au Niger

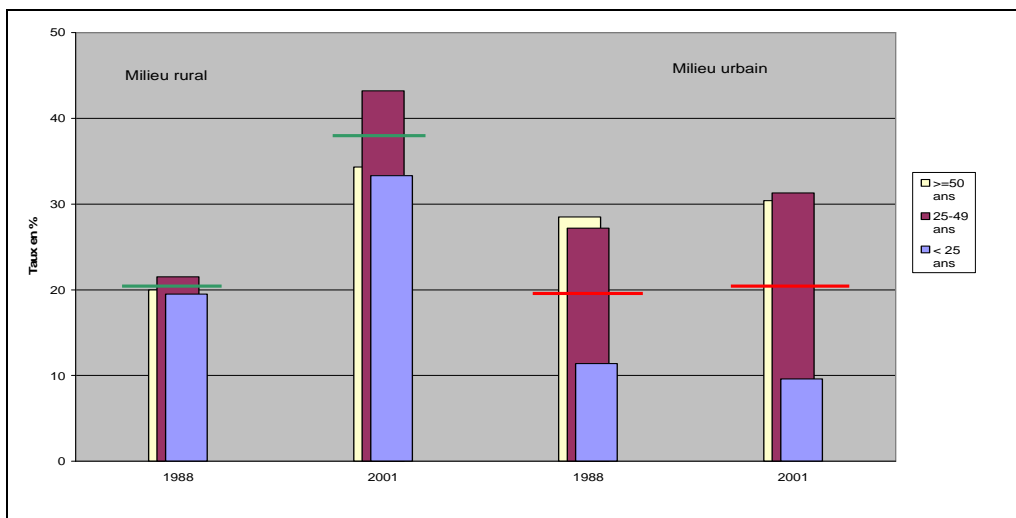
Au Niger, on observe un faible niveau d'activité économique des femmes. Toutefois, en 13 ans, le niveau a presque doublé en milieu rural (passant de 20,4% en 1988 à 37,4% en 2001), alors qu'il a faiblement augmenté en milieu urbain (passant de 19,7% en 1988 à 20,7% en 2001). La situation nationale est à l'image des autres pays d'Afrique Subsaharienne. Celle du milieu rural pourrait s'expliquer soit par une amélioration de la définition de l'activité féminine (en particulier celle de la femme au foyer), soit par un effet de la crise économique qui a donné plus de pouvoir économique à la femme au sein du ménage en l'absence des hommes ayant émigrés vers les centres urbains à la recherche d'un mieux être. En milieu urbain, la principale raison serait la difficulté de classer certaines activités informelles ou l'augmentation du chômage des jeunes diplômées.

La prédominance du système traditionnel en milieu rural et moderne (ou semi-moderne) en milieu urbain, expliquerait en partie, la différence dans l'évolution des niveaux d'activité économique des femmes. La différence entre milieu rural et urbain pourrait être ainsi le résultat des variations du niveau d'activité selon diverses caractéristiques de la femme parmi lesquelles nous retenons l'âge, la région de résidence, le statut matrimonial, l'ethnie, le statut familial et le niveau de vie du ménage.

Selon le groupe d'âges

La figure 3 montre une forte augmentation des taux d'activité féminins dans chaque groupe d'âges en milieu rural. Ceci serait surtout dû à l'augmentation du niveau d'activité des adultes (25-49 ans) qui a plus que doublé entre 1988 et 2001. En milieu urbain, la situation serait engendrée par une légère hausse du taux d'activité des femmes d'au moins 25 ans et la baisse de celui jeunes de moins de 25 ans (résultat de l'accroissement de l'effectif des filles scolarisées dans le même temps). En effet, contrairement au milieu rural où les filles sont non scolarisées et se marient en moyenne avant 15 ans, en milieu urbain, la scolarisation se poursuit au-delà de cet âge et exclut, théoriquement, les filles de la population active.

FIGURE 3 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE GROUPE D'ÂGES

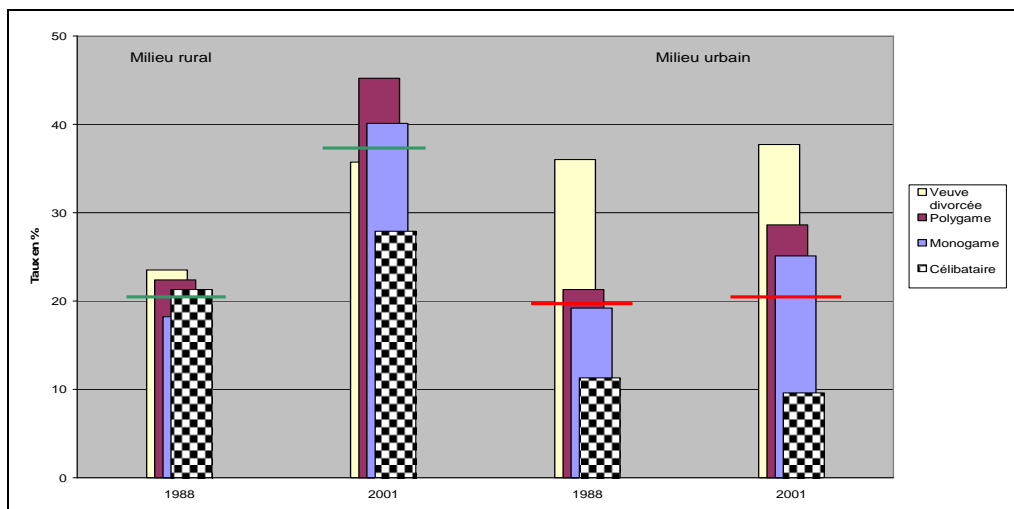


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Selon le statut matrimonial

Le statut matrimonial donne une dimension non loin de celle observée selon le groupe d'âges à l'évolution du niveau d'activité des femmes au Niger (Figure 4). En milieu rural, par exemple, l'augmentation est globale pour toutes les catégories. Mais, c'est surtout le doublement du taux d'activité des femmes mariées qui est le plus remarquable. En milieu urbain, la situation résulterait de la baisse du taux d'activité des célibataires et la faible augmentation de celui des femmes mariées. Notons que le taux d'activité des veuves ou divorcées est le plus élevé en milieu urbain, mais qu'il a augmenté de manière peu significative entre 1988 et 2001.

FIGURE 4 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE STATUT MATRIMONIAL

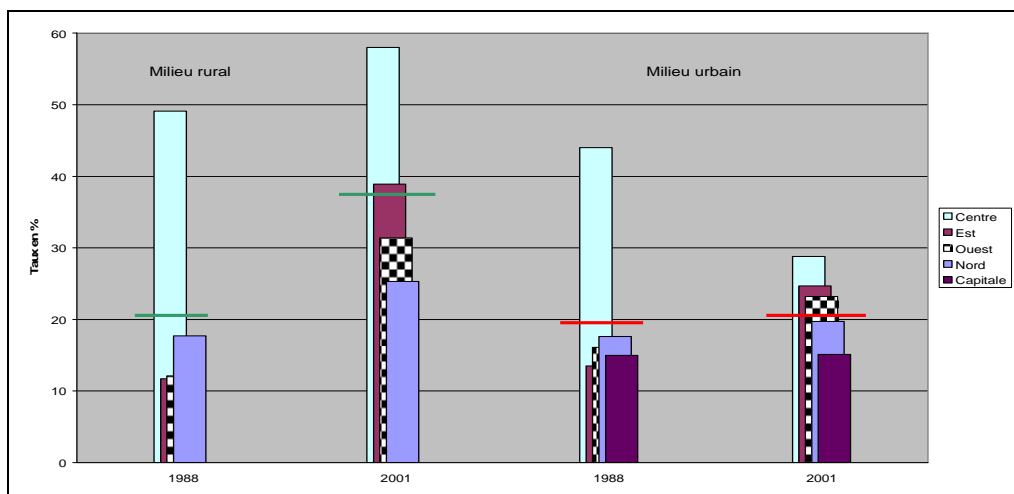


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Selon la région de résidence

D'importantes disparités sont observées entre les régions (Figure 5). Ainsi, la région Centre, qui est la capitale économique du pays, se démarque des autres régions par son niveau d'activité le plus élevé, quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, en milieu rural, l'augmentation du taux d'activité pourrait être le résultat de celle enregistrée dans les régions Est et Ouest. En milieu urbain, par contre, la faible augmentation du niveau d'activité serait influencée par la baisse enregistrée dans la région Centre.

FIGURE 5 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE

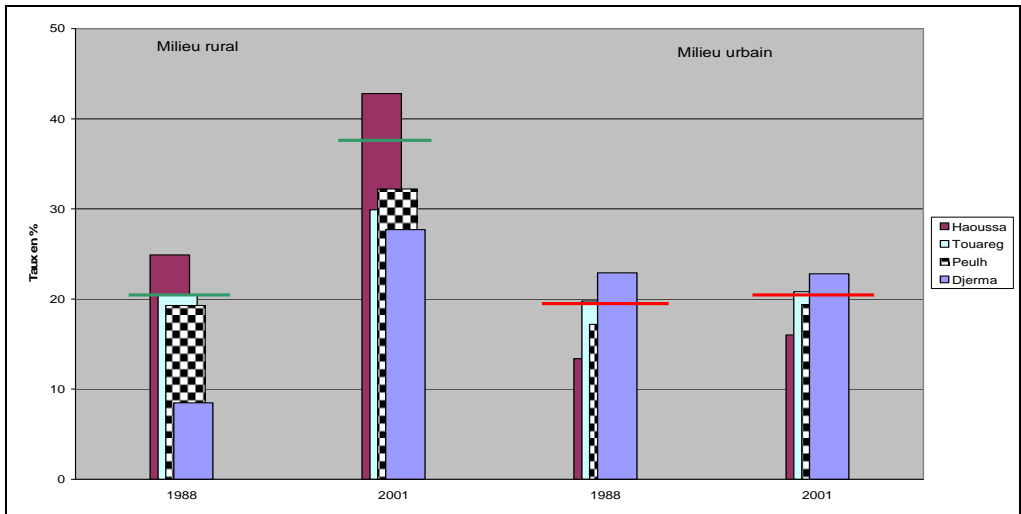


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Selon le groupe ethnique

Dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne, les groupes ethniques se distinguent souvent par leurs activités économiques dont la pratique se transmet de père en fils et de mère en fille. Au Niger par exemple, les Haoussa et les Djerma sont traditionnellement des agriculteurs, des pêcheurs ou des chasseurs pour les hommes, alors que les femmes se chargent du commerce. Les Touaregs et les Peulhs sont de tradition artisans et nomades. Les résultats de l'étude montrent que les femmes Haoussa (ethnie majoritaire), ont les taux d'activité les plus élevés, alors que les Djerma (en milieu rural) et les peulhes (en milieu urbain) enregistrent les taux les plus bas, quelle que soit l'année (Figure 6). Toutefois, on observe une augmentation du taux d'activité dans chaque ethnie entre 1988 et 2001 en milieu rural. La plus forte est enregistrée chez les Djerma où le niveau d'activité a plus que triplé. En milieu urbain, les niveaux sont restés presque stables entre 1988 et 2001.

FIGURE 6 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE GROUPE ETHNIQUE

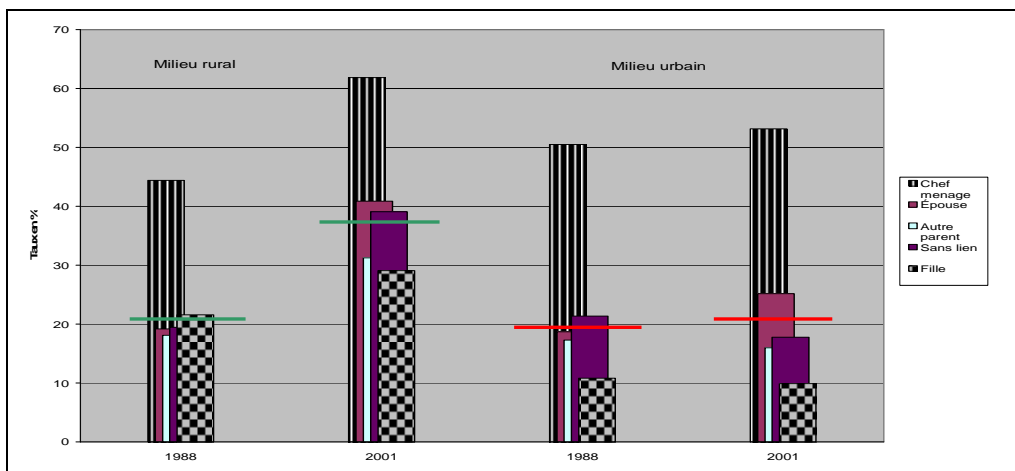


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Selon le statut familial

Comme il fallait s'y attendre, les femmes chefs de ménage ont un taux d'activité plus élevé que les autres groupes. Ce taux a connu une légère augmentation entre 1988 et 2001 en milieu rural (Figure 7) qui serait le résultat de celle des taux d'activité des épouses et des non apparentées des chefs de ménage. Quant à la faible augmentation du niveau d'activité en milieu urbain, elle pourrait être due aux baisses des taux d'activité des filles et des non apparentées aux chefs de ménages.

FIGURE 7 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE STATUT FAMILIAL

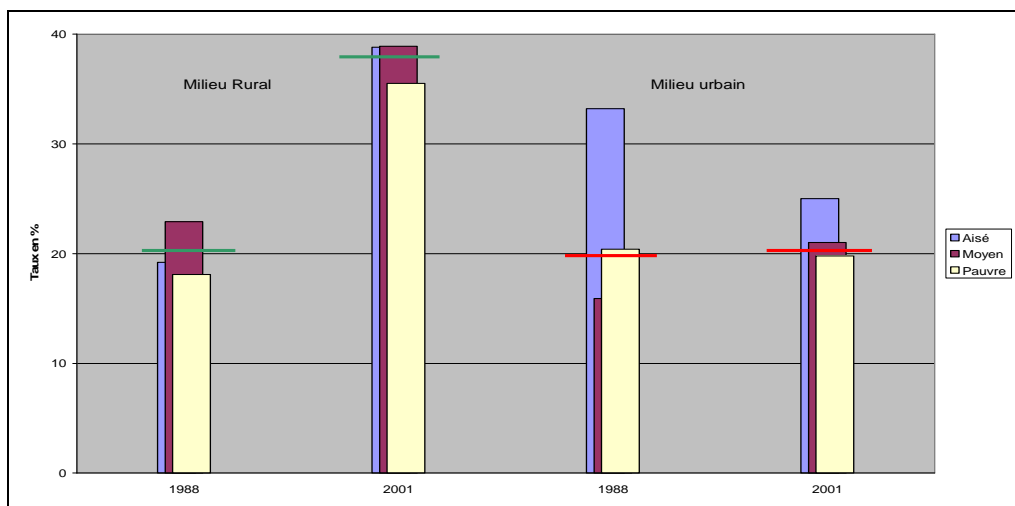


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Selon le niveau de vie du ménage

Le niveau d'Activité des femmes en milieu rural est relativement le même pour tous les niveaux de vie du ménage, mais a connu une forte augmentation entre 1988 et 2001 (figure 8). En milieu urbain, le niveau d'activité des femmes vivant dans les ménages aisés est plus élevé, mais il a fortement chuté entre 1988 et 2001. Par contre, celui des femmes vivant dans des ménages moyens a légèrement augmenté. Quant aux pauvres, leur niveau d'activité en milieu urbain semble stable au cours de la période 1988-2001.

FIGURE 8 : NIVEAU D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE NIVEAU DE VIE DU MÉNAGE



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Outre les aspects ci-dessus, le niveau d'activité de la femme nigérienne peut varier selon son niveau d'alphabétisation et le sexe du chef de ménage dans lequel elle habite. Cette

situation concerne le milieu urbain car, en milieu rural, moins de 5% de femmes sont alphabétisées ou chefs de ménages. On constate ainsi que le taux d'activité des femmes alphabétisées n'a pas varié entre 1988 et 2001. Pendant ce temps, le taux d'activité des femmes vivant dans un ménage dirigé par une femme baisse très légèrement. Par conséquent, la faible augmentation du niveau d'activité en milieu urbain serait le résultat de la faible hausse des taux d'activité des non alphabétisées et des femmes vivant dans des ménages dirigés par les hommes (résultats non montrés).

Nous venons de voir que les variations du niveau d'activité des femmes ne sont pas les mêmes dans les deux milieux de résidence. En plus, il ressort que les facteurs de changements du niveau d'activité en milieu rural diffèrent de ceux du milieu urbain. En milieu rural, la forte augmentation du niveau d'activité serait influencée par celle observée chez les femmes adultes (25-49 ans), dans l'ethnie Djerma, chez les épouses des chefs de ménage et les femmes des régions Est et Ouest du pays. En milieu urbain, l'évolution du niveau d'activité entre 1988 et 2001 serait influencée par celle des taux d'activité des célibataires, de celles âgées de moins de 25 ans, des filles des chefs de ménage, des résidentes de la région Centre et vivant dans des ménages aisés. L'analyse explicative nous permettra de mieux éclaircir certaines relations observées ci-dessus en examinant d'abord les effets bruts des différentes variables indépendantes et ensuite les effets nets des variables indépendantes en les mettant dans le même modèle que les variables de contrôle.

Analyse explicative

Rappelons qu'elle porte sur trois modèles dans chaque milieu de résidence. Les modèles M_0 (colonnes 2 et 5), M_1 (colonnes 3 et 6) et M_2 (colonnes 4 et 7) du tableau 1 dans lequel, la partie A concerne le milieu rural et la partie B, le milieu urbain.

Analyse bivariée

Il s'agit des résultats du modèle M_0 qui indiquent que seul le statut de chef de ménage marque une différence importante dans les chances de travailler entre les femmes quels que soit l'année et le milieu de résidence. En effet, être chef de ménage donne à la femme nigérienne au moins trois fois plus de chance de travailler (sauf en milieu rural en 2001 où le rapport de côte est de 2,34). La seconde variable qui a des effets élevés, sur la propension à travailler, est l'âge en milieu urbain, puisque la différence est faible et peu significative en milieu rural. Il ressort, globalement, que la probabilité de travailler augmente avec l'âge en milieu urbain. Le sexe du chef du ménage joue aussi un rôle important car la femme qui vit dans un ménage dirigé par une femme a au moins deux fois plus de chance de travailler que celle qui habite dans un ménage dirigé par un homme.

Comme il fallait s'y attendre, toutes choses égales par ailleurs, le mariage a un effet relativement négatif sur l'activité de la femme au Niger, en particulier si elle n'a pas de coépouse. Ainsi, les mariées monogames ont moins de chance de travailler que les autres en milieu rural. En milieu urbain, leur chance de travailler ne dépasse que celle des célibataires qui sont probablement des élèves ou étudiantes.

Quels que soient le milieu de résidence et l'année de recensement, les femmes de la région Centre ont plus de chance de travailler que celles des autres régions à cause certainement de plus d'opportunités économiques. Mais on constate que ces écarts se sont réduits entre 1988 et 2001, surtout en milieu urbain.

Les résultats montrent aussi que les femmes Haoussa ont plus de chance de travailler que celles des autres groupes ethniques. Mais en milieu urbain les écarts se sont réduits entre 1988 et 2001. En milieu rural, par contre, il y a réduction de l'écart avec les Djerma contre une augmentation de celui avec les Peuhles et Touarègues.

Le niveau de vie du ménage influence positivement la propension à travailler de la femme nigérienne. En effet, plus le niveau de vie d'un ménage augmente, plus les femmes qui y résident ont la chance de travailler (sauf en milieu urbain en 1988). Quels que soient le milieu de résidence et l'année, il ressort que l'augmentation de la taille de ménage ne modifie pas les chances de travailler d'une femme.

En milieu urbain, la présence d'un enfant de moins de 18 ans réduit la chance de travailler d'une femme quelle que soit l'année, alors que celle d'un adulte ne l'est qu'en 2001. Contrairement à ce qui est attendu, l'alphabétisation d'une femme réduit ses chances de travailler au Niger.

TABLEAU 1 : RAPPORTS DE CÔTES DES VARIABLES EXPLICATIVES
SUR LA PROBABILITÉ D'ÊTRE ACTIVE CHEZ LES FEMMES NIGÉRIENNES

A : Milieu rural

Variables explicatives	1988			2001		
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₀	M ₁	M ₂
Âge (Moins de 25 ans)						
25-49 ans	1,13***	1,18***	1,26***	1,52***	1,33***	1,32***
50 ans et plus	1,02	0,89***	0,81***	1,05***	0,95	0,84***
Lien de parenté (Épouse chef ménage)						
Chef de ménage	3,35***	4,84***	3,73***	2,34***	3,72***	2,97***
Fille	1,16***	1,20***	1,31***	0,59***	0,97	0,98
Autre parent	0,93***	1,01	1,16***	0,66***	0,92***	0,95***
Sans lien avec le chef	1,02	1,10***	1,12***	0,93***	0,96*	0,97*
Statut matrimonial (Monogame)						
Polygame	1,29***	1,09***	1,07***	1,23***	1,02	1,01
Veuve/divorcée	1,37***	1,17***	0,61**	0,83***	0,80***	0,52***
Jamais mariée	1,21***	1,38***	0,72***	0,58***	0,75***	0,50***
Région de résidence (Centre)						
Nord	0,22***	0,17***	0,14***	0,25***	0,23***	0,17***
Est	0,14***	0,12***	0,10***	0,46***	0,45***	0,40***
Ouest	0,14***	0,21***	0,20***	0,33***	0,49***	0,45***
Ethnie (Haoussa)						
Djerma	0,28***	0,39***	0,35***	0,51***	0,54***	0,53***
Peulh	0,72***	0,79***	0,79***	0,63***	0,60***	0,60***
Touareg	0,78***	0,95**	0,92***	0,57***	0,80***	0,75***
Niveau de vie (pauvre)						
Aisé	1,08***	0,96	0,96	1,15***	0,94	0,95
Moyen	1,34***	0,94***	0,94***	1,16***	1,01	1,01
Chefmenage*veuve	-	-	1,84***	-	-	1,68***
Djerma*veuve	-	-	1,65***	-	-	1,26***
Peulh*veuve	-	-	0,76***	-	-	NS
Touareg*veuve	-	-	NS	-	-	1,19***
Djerma*celibataire	-	-	1,27***	-	-	NS
Peulh* celibataire	-	-	1,12*	-	-	NS
Touareg* celibataire	-	-	NS	-	-	1,15***

Nord*veuve	-	-	2,38***	-	-	2,08***
Est*veuve	-	-	2,18***	-	-	1,11*
Ouest*veuve	-	-	NS	-	-	1,29***
Nord*celibataire	-	-	3,51***	-	-	2,94***
Est*celibataire	-	-	2,38***	-	-	1,16***
Ouest*celibataire	-	-	1,27**	-	-	1,46***
Nord*Femme2549	-	-	0,83***	-	-	NS
Est*Femme2549	-	-	NS	-	-	1,12***
Ouest*Femme2549	-	-	NS	-	-	0,95*
Nord*Femme50plus			0,85*			1,15**
Est*Femme50plus			NS			1,20***
Ouest*Femme50plus			1,53***			1,21***
Taille du ménage	1,00***	0,99***	0,99***	1,00***	1,00	1,00
Taille au carré	-	1,00***	1,00***	-	1,00	1,00*
Effectif correspondant	-	186087	186087	-	271359	271359

B : Milieu urbain

Variables explicatives	1988			2001		
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₀	M ₁	M ₂
Âge (Moins de 25 ans)						
25-49 ans	2,91***	2,77***	2,90***	4,30***	2,96***	2,81***
50 ans et plus	3,11***	1,92***	2,13***	4,11***	2,38***	2,30***
Lien de parenté (Épouse chef ménage)						
Chef de ménage	4,43***	2,95***	3,07***	3,37***	2,08***	2,13***
Fille	0,53***	0,87	0,90	0,32***	0,71***	0,73***
Autre parent	0,91*	1,07	1,09	0,56***	0,81***	0,80***
Sans lien avec le chef	1,19***	1,42***	1,44***	0,64***	0,95	0,93
Statut matrimonial (Monogame)						
Polygame	1,14***	0,98	1,00	1,19***	0,94	0,97
Veuve/divorcée	2,37***	1,27***	0,89	1,80***	1,11*	0,86
Jamais mariée	0,54***	0,92	1,61***	0,31***	0,66***	0,93
Région de résidence (Centre)						
Nord	0,27***	0,20***	0,13***	0,61***	0,56***	0,51***
Est	0,20***	0,16***	0,12***	0,81***	0,79***	0,74***
Ouest	0,24***	0,26***	0,27***	0,74***	0,74***	0,71***
Capitale	0,22***	0,23***	0,15***	0,44***	0,46***	0,33***
Ethnie (Haoussa)						
Djerma	0,52***	0,69***	0,66***	0,65***	0,81***	0,71***
Peulh	0,70***	0,79***	0,75***	0,82***	0,86**	0,78***
Touareg	0,83***	0,98	0,98	0,89***	0,97	0,97
Niveau de vie (pauvre)						
Aisé	1,95***	0,99	0,95	1,39***	1,30***	1,30**
Moyen	0,74***	0,83***	0,84***	1,08***	1,10***	1,09***
Alphabétisée	0,74***	1,65***	1,51**	0,69***	1,28***	1,00

Sexe du chef de ménage (Masculin)						
Féminin	2,86***	1,51***	1,50***	2,22***	1,61***	1,62***
Présence Enfant <6 ans	0,77***	0,88***	0,86***	0,82***	0,88***	0,88***
Présence Jeune 6-18 ans	0,75***	1,07	1,06	0,73***	1,12*	1,13**
Présence Adulte 18-54	0,90	1,30***	1,30***	0,83***	1,30***	1,32***
Polygame*alphabétisée	-	-	0,85	-	-	NS
Veuve*alphabétisée			0,64**			NS
Celibataire* alphabétisée	-	-	0,13***	-	-	0,36***
Nord*veuve	-	-	2,60***	-	-	1,42***
Est*veuve	-	-	1,78***	-	-	1,43**
Ouest*veuve	-	-	NS	-	-	NS
Capitale*veuve	-	-	1,79***	-	-	1,42***
Nord*celibataire	-	-	1,98***	-	-	NS
Capitale*celibataire	-	-	NS	-	-	1,20*
Nord* alphabétisée	-	-	2,21***	-	-	NS
Est* alphabétisée	-	-	1,87***	-	-	1,29**
Ouest* alphabétisée	-	-	1,65**	-	-	1,27*
Capitale* alphabétisée	-	-	3,26***	-	-	2,31***
Djerma*alphabétisée			NS			1,35***
Peul*alphabétisée			NS			1,42***
Taille du ménage	0,97***	1,00	1,00	0,96**	1,01***	1,02***
Taille au carré	-	1,00	1,00	-	1,00***	1,00***
Effectif correspondant	-	28441	28441	-	52766	52766

Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Signification : * : <5% ; ** : p<1% ; *** : p<0,1% ; MR : Modalité de référence

Analyse multivariée

En contrôlant les effets du statut matrimonial, de la région de résidence, de l'ethnie et du niveau de vie du ménage par l'âge, le statut familial, la structure du ménage et l'alphabétisation (modèles M_1), il ressort quelques constats intéressants qui marquent surtout la différence entre le milieu rural et le milieu urbain. Par rapport à l'analyse bivariée, les effets de certaines variables se renforcent, d'autres deviennent non significatifs, alors que ceux de la région ne changent pas. En milieu urbain par exemple, quelle que soit l'année, la présence d'une personne de plus de 6 ans a un effet positif sur le travail de la femme (non significatif en 1988). Celle d'un enfant de moins de 6 ans a un effet négatif. Ce résultat confirme en partie l'hypothèse de la relation négative entre le travail d'une femme et la présence d'un enfant à charge généralement observée en Occident, malgré certaines infirmités (Véron, 1988).

Le statut du chef de ménage présente toujours les effets les plus élevés. Toutefois, en milieu rural, la prise en compte des autres variables augmente l'effet du statut de chef de ménage alors qu'elle le diminue en milieu urbain. Cette situation s'explique par la caractéristique même de la femme chef de ménage selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural où le phénomène est rare, une femme chef de ménage serait assez autonome avec ou sans conjoint. Par contre, en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont souvent des femmes mariées à des polygames et qui habitent des maisons séparées de celles de leurs coépouses. Et comme généralement c'est le mari qui prend en charge sa famille, la femme reste volontiers inactive.

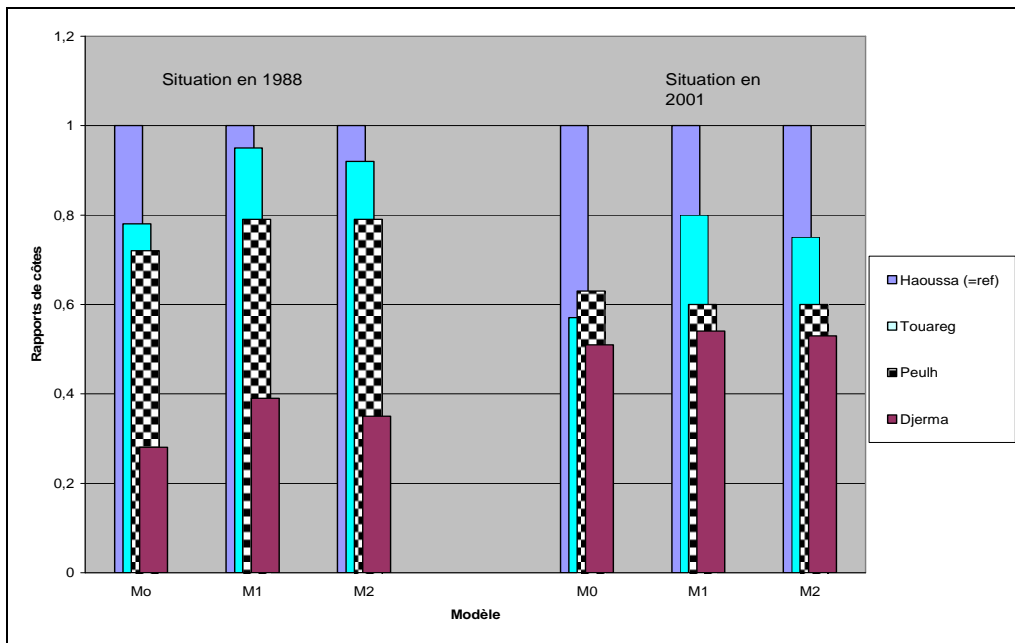
Le second facteur intéressant est l'âge de la femme dont les effets restent élevés en milieu urbain, et assez proches de l'unité en milieu rural. Il s'agirait là des conséquences de la scolarisation. En effet, les jeunes femmes de moins de 25 ans sont généralement des scolaires et donc ne sont pas actives. En milieu rural, par contre, la scolarisation de la jeune fille est rare, et au cas où elle existe, elle permet juste à la fille d'atteindre l'âge de 12-13 ans avant d'être retirée de l'école et donnée en mariage. Ainsi, à partir de 15 ans (âge moyen et médian du mariage au Niger), les filles du milieu rural sont déjà actives, au moins pour le compte de leur mari ou pour aider ses beaux parents.

Le niveau de vie du ménage montre aussi la particularité du milieu rural par rapport au milieu urbain. En effet, les différences ne sont pas significatives dans le premier cas. En milieu urbain, par contre, la situation non significative en 1988 fait place à des effets significatifs en 2001. En 1988, les femmes vivant dans des ménages moyens ont moins de chance de travailler que celles des ménages pauvres. La situation décrit la réalité des années 1980. En effet, avec l'élan de prospérité économique du début des années 1980, la femme pouvait ne pas travailler et compter sur la prise en charge de son mari ou tout autre parent chez qui elle peut vivre. En 2001, par contre, la situation a complètement changé. Les femmes vivant dans des familles non pauvres sont généralement instruites et désirent travailler afin de prendre en charge les dépenses du foyer souvent délaissé par des hommes sans moyens. Quant aux femmes vivant dans les ménages pauvres, leurs chances de travailler s'amenuisent à cause de la montée du chômage, de l'absence de formation et du manque de temps matériel pour faire autre chose que les travaux domestiques. Ceci rejoint le constat de l'Unifem (2005) qui suppose que la pauvreté d'un ménage pourrait être un obstacle au travail de la femme. En milieu rural, où l'activité principale est l'agriculture, les chances de travailler des femmes ne varient pas selon le niveau de vie du ménage, car il s'agit d'une activité saisonnière.

L'ethnie est la variable explicative qui présente les effets les plus variés dans les deux milieux de résidence. Nous illustrons cela par des figures représentant le milieu rural (figure 9) et le milieu urbain (figure 10). Les femmes Djerma ont moins de chance de travailler que les autres, quels que soit l'année et le milieu de résidence. Paradoxalement, quand on regarde l'évolution dans le temps, les chances de travailler des femmes Djerma augmentaient pendant que celles des autres femmes baissaient en milieu rural. Cette situation aurait une explication politico-historique, car après la famine de 1984-85, les zones peuplées par l'ethnie Djerma (en particulier la région du zarmaganda) auraient reçu un traitement spécial en ce qui concerne la distribution des vivres. Les ménages de la région étaient alors pris en charge par l'aide alimentaire de l'État jusqu'au début des années 1990. Par conséquent, les femmes n'avaient point besoin de travailler.

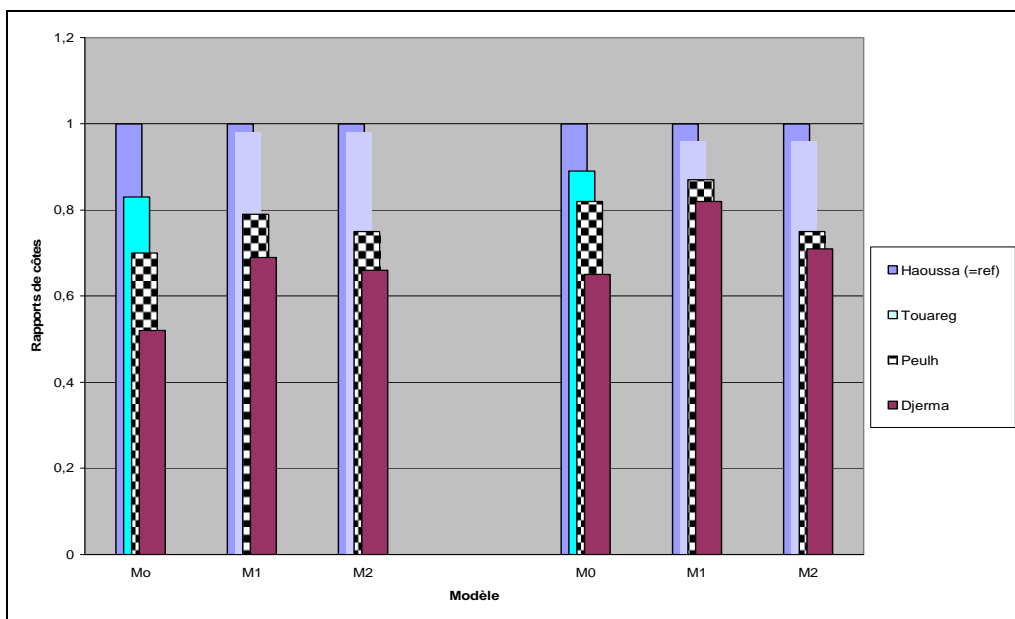
Après 1991, à l'issue de la Conférence Nationale Souveraine, le changement de régime n'a pas favorisé la poursuite de cette prise en charge préférentielle. Dès lors, seul le travail permet de survivre. La seconde explication, qui nous semble moins subjective, serait liée au fait que la plupart des ONGs féminines interviennent non loin de la Capitale, dans la région habitée essentiellement par les Djerma, où elles développent des activités génératrices de revenu en faveur des femmes. La situation des femmes Peulhes et Touareg est une suite logique de la perte de leur pouvoir économique, à savoir le bétail, suite aux sécheresses et famines et d'une sédentarisation non intégrée dans leurs mœurs. En plus, le départ des hommes et la difficulté de reconversion à d'autres activités, ont réduit les chances de travailler de ces femmes, comme on le constate en 2001.

FIGURE 9 : ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE CÔTE DE LA VARIABLE ETHNIE SUR LA PROPENSION À TRAVAILLER DE LA FEMME AU NIGER : MILIEU RURAL



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

FIGURE 10 : ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE CÔTE DE LA VARIABLE ETHNIE SUR LA PROPENSION À TRAVAILLER DE LA FEMME AU NIGER : MILIEU URBAIN



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Contrairement au milieu rural, la situation en milieu urbain est caractérisée par la similarité des tendances entre 1988 et 2001. Les écarts entre les Haoussas et les autres ethnies restent les mêmes quel que soit le modèle. Ce qui montre que les différences entre les ethnies n'ont pas changé entre 1988 et 2001. Ce résultat indique surtout que, pour le milieu urbain, l'ethnie ne permet pas d'apprécier les différences socioculturelles des femmes.

Compte tenu de l'importance du statut matrimonial dans la littérature, nous avons introduit des effets d'interactions entre cette variable et les autres. Nous en faisons de même entre l'âge et la région de résidence car nous savons que la région Centre est caractérisée par un mariage précoce et une faible scolarisation de la jeune fille. À ces interactions, nous avons ajouté d'autres (au départ peu évidentes) pour mieux apprécier les différences entre les régions et les ethnies nigériennes (Modèles M_2). Nous retenons uniquement les interactions significatives.

En milieu urbain, les femmes alphabétisées du Nord et de la Capitale ont plus de chance de travailler que celles qui vivent au Centre du pays. Ce résultat correspond à une certaine réalité nigérienne où le Nord et la Capitale sont restés longtemps les centres pourvoyeurs d'emplois pendant les beaux jours de l'économie. En milieu rural, les effets d'interactions les plus importants sont ceux liant la région au statut matrimonial. Ils indiquent qu'en réalité, les femmes non mariées des régions Nord et Est, et les veuves chefs de familles ont plus de chance de travailler que leurs homologues du Centre et mariées. Ce résultat sur le Niger révèle que le mariage est souvent stigmatisé à tort dans certaines études (Dial, 2001 ; Adjamagbo et Antoine, 2004 ; Adjamagbo et al., 2004). L'association de l'autonomie de la femme urbaine à la direction d'un ménage en l'absence d'un conjoint (Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004) reste cependant problématique. En effet, certaines études montrent que la majorité des femmes qui travaillent ou qui sont chefs de ménage, sont celles qui n'ont pas de conjoints.

La différence selon le statut matrimonial au sein des différentes ethnies est remarquable en milieu rural (résultats non montrés pour le milieu urbain car non significatifs). Les interactions montrent que chez les Haoussa, les non mariées ont moins de chance de travailler que les mariées. En effet, dans cette ethnie, les jeunes filles ont le devoir d'aider leurs mères avant le mariage, les femmes âgées sont prises en charge par les adultes et la femme mariée a le devoir de prendre soin de la famille. Or la situation est différente dans les autres ethnies. Chez les Djerma les non mariées ont plus de chance de travailler que les mariées, mais avec une différence non significative entre les célibataires et les mariées en 2001. Ce résultat confirme celui trouvé par Bisilliat (1983), selon lequel, dans la société Djerma, seules les femmes veuves ou ayant plus de 50 ans ont la possibilité de travailler librement. Chez les Peulhes, ce sont seulement les célibataires qui ont plus de chance de travailler que les mariées en 1988, alors qu'il n'y a pas de différence significative entre mariées et non mariées en 2001. Dans la tradition Peulhe, la jeune fille qui atteint l'âge de 14 ans s'occupe de tous les travaux externes à la maison en remplacement de sa mère. C'est par là qu'elle fait son apprentissage pour sa fonction future d'épouse et de mère. En 2001, c'est tout à fait le contraire chez les Touarègues chez qui on n'observe pas de différence significative entre mariées et non mariées en 1988 ; alors qu'en 2001, les premières ont moins de chance de travailler que les secondes.

Discussion

L'objectif poursuivi est d'examiner les changements dans le niveau d'activité économique de la femme dus à la politique de promotion de la femme entre 1988 et 2001. On tente aussi de faire ressortir les effets du statut matrimonial, de l'ethnie, de la région de résidence et du niveau de vie du ménage sur la propension à travailler d'une femme.

L'analyse de la répartition de la population selon la branche d'activité et le statut dans l'emploi montre que seule la situation de la femme a changé entre 1988 et 2001. Dès lors, il

nous semble assez légitime d'étudier les variations du niveau d'activité des femmes sans les rapprocher de celles de l'activité masculine. C'est l'une des raisons pour lesquelles le niveau d'activité des hommes ne fait pas partie de nos variables explicatives.

Les résultats de la régression logistive ont montré que le statut matrimonial et l'âge de la femme agissent sur sa propension à travailler à travers d'autres variables telles que le statut familial, l'ethnie et surtout la région de résidence. Contrairement à ce qui est attendu, l'effet du mariage est positif là où la femme est la moins alphabétisée, où le mariage est le plus précoce et enfin où la religion pratiquée (l'islam) est la moins tolérante, c'est-à-dire au Centre du pays. Par ailleurs, les femmes mariées ont moins de chance de travailler dans les régions du pays où la femme serait plus libre, son mariage moins précoce et où elle a plus de chance d'être alphabétisée.

Ce paradoxe montre que l'effet du mariage est lui aussi une conséquence des effets d'autres variables. En effet, au Niger et peut-être dans la plupart des pays africains, le travail de la femme est plus apprécié s'il ne l'éloigne pas de sa famille. Au Centre du pays, les principales activités sont l'agriculture et le commerce. La femme contribue activement à ces activités dans un cadre familial au sein duquel elle jouit de sa liberté relative. Dans les autres régions, l'agriculture et l'élevage dominent les activités, mais leur pratique y est difficile car les champs et les pâturages sont souvent à plusieurs kilomètres des villages ou des campements. Ce qui les rend de fait en activités essentiellement masculines, car, en principe la femme est exemptée des travaux durs et éloignés du foyer. Son rôle est d'assurer la gestion des enfants et du foyer.

Les différences ethniques observées en milieu rural correspondent aux réalités socioéconomiques des différentes ethnies. En milieu urbain, la situation ne varie pas et montre l'insuffisance de l'ethnie pour mesurer les aspects socioculturels en milieu urbain nigérien.

Le rôle du niveau de vie du ménage n'est pas négligeable car il montre une évolution dans la mentalité de la femme nigérienne. À cause de la crise économique et de la pauvreté, la femme compte de moins en moins sur son conjoint ou sur la solidarité familiale.

Le présent travail ne peut être terminé sans évoquer l'importance de la scolarisation de la fille en milieu urbain. En testant les mêmes modèles pour la population âgée de 15 ans et plus, nous trouvons des résultats non loin de ceux trouvés pour les 10 ans et plus (résultats non montrés). Ce qui laisse penser que la scolarisation des filles au Niger n'a pas encore un impact significatif dans l'activité économique de la femme.

Il est aussi important de se poser la question de savoir si le changement socioéconomique chez l'homme peut influencer le niveau d'activité de la femme. L'idéal étant de considérer un homme et sa (ses) conjointe (s). Mais la structure des données ne nous permet pas de repérer tous les couples et les parentés afin de pouvoir tenter d'associer le travail d'une femme à celui d'un homme dans le ménage. Toutefois, nous gardons à l'idée qu'au Niger, où l'homme a le devoir de prendre en charge sa conjointe, il est encore possible que la propension de travailler d'une femme dépende plus directement du statut économique de son conjoint que du ménage en général.

Enfin, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie nigérienne et relativement au constat de retour à la terre, il aurait été judicieux pour nous d'examiner aussi les déterminants du travail dans les différents secteurs économique (agriculture, industrie et artisanat, commerce et services). Nous aurions dû aussi faire la distinction entre travail salarié et non salarié pour tenir compte de l'importance des femmes dans le secteur informel (Unifem, 2005).

Conclusion

La mise en œuvre de la politique de promotion de la femme en Afrique Subsaharienne a favorisé ce que l'on a appelé l'émancipation de la femme. Mais au Niger, celle-ci se limite encore à certaines catégories de femmes : les alphabétisées, les citadines et les non mariées chefs de ménage. La politique de promotion de la femme n'a pas donc pas eu d'effets escomptés sur l'activité de la femme au Niger, ou du moins en partie. Comme toutes les politiques en Afrique Subsaharienne, celle portant sur la promotion de la femme est une adaptation de celle pensée et mise en œuvre en Occident. Celle-ci est donc la base même de son propre échec, car elle ne tient guère compte des contextes culturels de sa conception avant sa mise en œuvre. Au Niger, cette politique doit être repensée car, dans ce pays à 85% rural et 88% analphabète, la femme n'est valorisée et ne se sent elle-même valorisée, que si elle est responsable de son foyer et de ses enfants dans les normes propres à son contexte.

Les caractéristiques sociodémographiques (état matrimonial), socio-économiques (région de résidence, niveau de vie du ménage) et culturelles (ethnie) déterminent partiellement les chances de travailler d'une femme au Niger. La mesure de la culture par l'ethnie n'a pas été adéquate dans le présent travail. C'est par contre l'âge de la femme et surtout son statut familial qui déterminent de manière significative sa propension à travailler. Tous les effets varient en fonction du milieu de résidence. On peut conclure ainsi que c'est la conception sociale du travail de la femme qui est le principal facteur explicatif.

Nos résultats montrent aussi que l'évolution du niveau d'activité à partir des données de recensements serait peu suffisante pour déterminer l'effet réel de la promotion de la femme au Niger. En effet, outre le problème de définition du travail de la femme, le recensement ne permet pas d'avoir un indicateur adéquat de promotion de la femme.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOUL, M., 2001, « Les rapports sociaux hommes-femmes à travers les activités économiques féminines et la gestion du cadre de vie », in Hainard et Verschuur (dir), *Femmes dans les crises urbaines*, pp. 169-202, Paris, Karthala.
- ADJAMAGBO, A. et ANTOINE, P., 2004, *Être femme « autonome » dans les capitales africaines : le cas de Dakar et Lomé*, Dial, Document de travail DT/2004/03, 13 pages.
- ADJAMAGBO, A., ANTOINE, P. et DIAL, F.B., 2004, « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et « bien travailler » », in Diop M-C. (dir), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, pp. 247-272, Paris Karthala.
- ANKER R., 1994, « Measuring Women's Participation in the African Labour Force », in Adepoju et Oppong (eds), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*, pp. 64-75.
- ANTOINE, P. et NANITELANIO, J., 1996, « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », in GENUS, Vol. XLVI no 3-4, juil-dec., pp. 17-30.
- BAGCHI A. D., 1998, « *Women at Work : A Study of the Factors Influencing Women's Employment, 1972-1985* », CDE Working Paper N°. 98-27, 50 p.
- BARKOW J.H., 1972, « Hausa Women and Islam », in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 6(2), pp. 317-328.
- BÉGUY, D., 2004, *Emploi et fécondité à Lomé : Quelles interactions ?* DIAL, Document de travail, DT/2004/14, 24 pages.

- BISILLIAT, J., 1996, *Femmes du sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 410 pages.
- BISILLIAT J., 1983, « The Feminine Sphere in the Institutions of the Songhay-Zarma », in Oppong, *Femanle and Male in West Africa*, pp.99-106.
- BLANCHET, D., 1992, « Interpréter les évolutions temporelles de l'activité féminine et de la fécondité », *Population*, Vol. 47(2), pp. 389-408.
- CATTEL, M., 2002, « Gender, Age and Work among the Abaluyia of Kenya », in Makoni et Stroeken (eds), *Aging in Africa : Sociolinguistic and Anthropological Approaches*, pp. 155-175.
- CEA, 1999, *Rapport d'évaluation : Le rôle vital de la femme dans la famille, la culture et la socialisation*, Sixième Conférence Régionale Africaine sur les Femmes, Examen à mi-parcours de la Plateforme de Dakar et du Programme d'action de Beijing, Novembre, 24 pages
- CHARI, U., 2000, « Le nouveau visage de l'émancipation économique des femmes », in Ferera, L. (sous la direction de), *Femmes « bâtisseurs » d'Afrique*, pp. 119-130.
- CLIGNET, R., « Quelques remarques sur le rôle des femmes africaines en milieu urbain : Le cas du Cameroun », in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 6(2), Special Issue : pp. 303-315.
- DIAL, F.B., 2001, « Le divorce, source de promotion de la femme ? : L'exemple des femmes divorcées de Dakar et de Saint-Louis (Sénégal) », Communication présentée dans *Genre, Population et Développement en Afrique : Colloque International*, Abidjan, juillet, 15 pages.
- DUNBAR R.A. and DJIBO H., 1992, *Islamic, Public Policy and the Legal Status of Women in Niger*, Genesys Special Study #12, USAID, Office of Women in Development, March, 38 p.
- DUPIRE, M., « Situation de la femme dans une société pastorale (Peul Wodaabe, nomades du Niger) », in Paulme (ed), 1987, *Femme d'Afrique Noire*, pp. 51-91.
- FAPOHUNDA E., 1983, « Female and Male Work Profiles », in Oppong, C. (Ed), *Female and Male in West Africa*, pp. 32-53.
- FEDDAF, 2004, *Rapport de synthèse des ONG d'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de la plateforme d'action de Beijing*, Bureau Sous-régional, Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 27 Août, 36 pages.
- KEMPENEERS M., 1992, *Le travail au féminin: Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*, Les presses de l'Université de Montréal, 216 pages.
- MISRA J., 1998, « Mothers or Workers ? The Value of Women's Labor : Women and the Emergence of Family Allowance Policy », in *Gender and Society*, Vol. 12(4), pp. 376-399.
- NUNEZ, A., 1989, « Appui à des groupements féminins » in Champagne (sous la direction de), *Des coopératives témoignent de leur expérience avec des femmes au Sahel*, pp. 233-253.
- PAULME, Denise (ed), 1987, *Femme d'Afrique Noire*, 280 pages.
- PNUD, 2004, *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié*, 299 pages.
- REXROAT C., 1990, « Race and Marital Status Differences in the Labor Force Behavior of Female Family Heads : The Effects of Household Structure », in *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 52(3), pp. 591-601.

- SCHILDKROUT E., 1983, « Dependence and Autonomy : The Economic Activities of Secluded Hausa Women in Kano », in Oppong, C. (ed), *Female and Male in West Africa*, pp. 107-126.
- SCHWARZ A., 1972, « Illusion d'une émancipation et aliénation réelle de l'ouvrière zairoise », in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 6(2), Special Issue, pp. 183-212.
- SOW, F., 2000, « Reculer les frontières de l'inégalité : obstacles et contraintes à la participation des femmes au développement » in Ferera (sous la direction de), *Femmes « bâtisseurs » d'Afrique*, pp. 193-205.
- UNIFEM, 2005, *Progress of the World's Women 2005 : Women, Work and Poverty*, 110 p.
- UNITED NATIONS, 2001, *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women : Niger*, 69 p.
- VÉRON, J., 1988, « Activité féminine et structures familiales. Quelle dépendance ? », in *Population*, Vol. 43(1), pp. 103-120.
- WORLD BANK, 1999, Inégalité des sexes, croissance et réduction de la pauvreté, *Findings* No. 129, décembre, Région Afrique.